



**PROCES VERBAL
N° 10/CNCMP/2019
DU 18/02**

Le lundi 18 février 2019 à 10 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1°/- Examen d'une demande d'autorisation de passé un marché par entente directe avec la société LMA pour la fourniture des intrants agricoles. Réf.: lettre n°18 du 15/02/2019 de la CDM/CSA. recue le 15/02/2019

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit marché passé avec LA MAURITANIENNE DE L'AGRICULTURE (LMA) pour la fourniture de 130 000 litres de Propanil 320g/l et 32 500 litres de 2-4D 720g/l pour un montant de cinquante millions neuf cent trente deux mille sept cents (50 932 700 MRU TTC) et un délai immédiat pour se terminer dans 5 jours.

LE PRÉSIDENT
CIRÉ AMADOU

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Raifa Kassim
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber

